

Edito

Madame, Monsieur,

Le contexte sanitaire auquel nous sommes toujours confrontés nous contraint à nous adapter au quotidien dans la gestion de nos services et dans la mise en œuvre de nos projets. Cela demande aux élus et aux agents une très grande réactivité à l'évolution de la situation.

Nous refusons d'abandonner nos habitudes d'échange et de concertation avec vous, avec les citoyens, même si les traditionnelles réunions publiques ne sont pour l'instant plus possibles.

La crise sanitaire, cependant, ne doit pas limiter et restreindre nos espaces de concertation.

Trois projets de réhabilitation et de mise en sécurité de voiries en préparation depuis 2019 sont programmés au budget 2021 : Route de Blainville, Rue du Grand Pré et Rue Sainte Libaire.

Les avis des riverains nous sont essentiels, aussi nous avons proposé d'autres formes d'échanges : questionnaires dans les boîtes aux lettres, rendez-vous individuels, réunions limitées à 6 personnes sur inscription, entretiens téléphoniques ou électroniques. Chacun, ainsi, a pu ou pourra s'exprimer et apporter sa contribution à ces grands projets.

Le budget de la ville est également un autre sujet important à discuter avec vous.

Cette année nous vous proposons d'innover et de créer un espace interactif sur les réseaux sociaux pour dialoguer ensemble malgré la distance.

Rendez-vous le 15 avril 2021 à 18h00 sur la page Facebook de la ville pour un échange "en live" avec vos élus !

Au-delà de l'échange, les citoyens peuvent être force de proposition c'est pourquoi, sans attendre dès cette année, comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale, nous dédions une ligne budgétaire de 20 000 € au développement d'un projet d'initiative citoyenne visant à l'amélioration du cadre de vie et du vivre ensemble à Damelevières.

Les détails de cette nouvelle forme d'implication dans la commune vous seront communiqués dans les prochaines semaines.

La crise sanitaire ne doit pas être un prétexte pour limiter la vie démocratique,

*Soyez assurés que nous
y sommes vigilants*

Très Sincèrement




Mobilisation générale pour la vaccination !



Après la vaccination de l'ensemble des résidents de la Résidence Autonomie André Claudel, un centre de vaccination a été mis en place pour notre communauté

de communes. Les élus et services de la mairie, du CCAS et de la communauté de communes se sont mobilisés pour le mettre en œuvre au mieux.

Les 322 Damelibériens de plus de 75 ans ont été contactés et 65 ont souhaité se faire vacciner, beaucoup l'étaient déjà. Les professionnels de santé du territoire se sont répartis les créneaux de vaccination.

Bénévoles et agents ont participé au transport des personnes sans moyen de locomotion.

Monsieur le Sous-Préfet Matthieu Blet est passé constater la bonne organisation du centre, guidé par le président de la CC3M – Philippe DANIEL, Christophe SONREL, maire de Damelevières et Olivier MARTET maire de Blainville-sur-l'Eau.



© C. Lenancker



© C. Lenancker



© C. Lenancker

Budget participatif



Le budget participatif est un dispositif de démocratie locale qui permet aux Damelibériens de proposer un projet citoyen et d'intérêt général qui vise à améliorer le cadre de vie et contribue au bien vivre ensemble.

Une enveloppe de 20 000€ est réservée au budget 2021 et sera reconduite chaque année pour financer les projets retenus. Seront retenues les propositions qui auront été jugées réalisables et qui auront été sélectionnées par le vote des Damelibériens et du conseil municipal...

Ce dispositif se met en place dès le mois d'avril 2021 selon le calendrier suivant :

1. Du 15 Avril au 15 juillet : Appel à contributions
2. Du 15 juillet au 15 septembre : Etude de faisabilité des projets par les services de la mairie (faisabilité technique, juridique et financière)
3. Du 15 septembre au 15 octobre : Publication des projets proposés au vote – vote en ligne des Damelibériens
4. A partir de novembre : Réalisation - Les projets retenus seront soumis au vote du Conseil Municipal.

Un support d'information plus détaillé vous sera adressé dans les prochaines semaines.

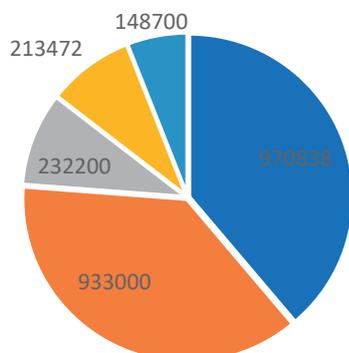
Le règlement intérieur du dispositif est déjà consultable sur demande en mairie (mairie@damelevieres.fr / 03-83-75-70-77).

En conseil municipal

Malgré un contexte difficile, la municipalité présente un budget stable par rapport aux années précédentes et poursuit son programme d'investissement. Ce budget a été adopté en conseil municipal du 29 mars 2021 – 21 voix pour / 2 voix contre. Echangez avec vos élus sur ce budget et les politiques municipales dans un format adapté à la crise :

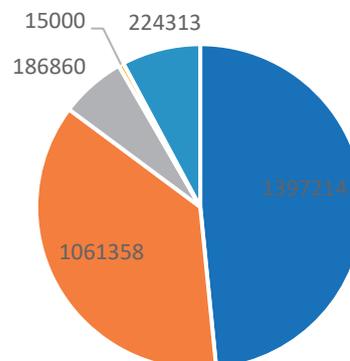
Facebook live le 15 avril 2021 à 18h00 – rendez-vous sur la page la ville « Damelevières Ville »

Dépenses de fonctionnement 2021



- actions sociales (CCAS), action enfance-jeunesse (périscolaire, accueils de loisirs, écoles, transport scolaire gratuit) et soutien aux associations
- personnel communal au service des habitants
- fournitures et consommations d'énergie des services et bâtiments communaux
- Maintenance des équipements publics et travaux réalisés en interne
- autres fournitures, assurances et impôts

Recettes de fonctionnement 2021



- impôts et taxes
- dotations de l'Etat
- RESSOURCES PROPRES : entrées au bassin de plein air, ventes de bois, locations de logements, concessions du cimetière et droits de chasse et pêche, etc.
- remboursements maladie et contrats aidés
- excédent de l'année 2020 reporté en 2021

Dépenses d'investissement 2021

Total des investissements 2021 : 2 077 619,00 euros

Aménagement de l'entrée de ville et création d'une voie douce Route de Blainville	671 000.00 €
Rénovation et sécurisation de la rue Sainte Libaire	493 000.00 €
Sécurisation et création de stationnement rue du Grand Pré	193 000.00 €
Environnement : achat de matériel écologique d'entretien des espaces verts et création d'abri à vélo	24 000.00 €
Budget participatif ouvert aux projets des Damelibériens	20 000.00 €
Achat de matériel (écoles, résidence, ...)	192 500.00 €
Achèvement des projets lancés les années précédentes	484 119.00 €



Les impôts locaux augmentent-ils cette année à Damelevières ? NON

Depuis 2008, les taux d'imposition décidés par la mairie n'ont pas changé : 20,86% pour la taxe d'habitation supprimée pour 80% des habitants, 14,30% pour la taxe sur le foncier bâti, 33,95% pour le foncier non bâti, 20,76% pour la cotisation foncière des entreprises.

Pourtant en 2021, les propriétaires de bâtiments et logements verront un taux de 31,54% sur leur taxe sur le foncier bâti. Pourquoi ? Le gouvernement a décidé de baisser puis supprimer la taxe d'habitation, première ressource des communes. En compensation, il va confier aux communes la part de la taxe sur le foncier bâti qui était jusque-là attribuée aux départements. Ainsi en 2021, la taxe sur le foncier bâti des Damelibériens se composera de deux parties : la part décidée par la commune dont le taux n'a pas changé depuis 2008 (14,30%) et la part fixée par le Département dont le taux est de 17,24%. Soit un taux total de cette taxe de 31,54%.

Participez !

15 Avril 2021 à 18h00 Facebook Live (rendez-vous sur notre page Facebook)

Les séances du conseil municipal sont publiques. Retrouvez les dates des conseils municipaux et les comptes complets sur : www.damelevieres.fr
Rubrique Vie Municipale / Conseil Municipal / Conseil Municipaux à venir
Prochaines dates prévues :

- Lundi 17 mai
- Lundi 21 juin

Aménagement - Route de Blainville

La commune de DAMELEVIÈRES souhaite engager dès l'année 2021 l'aménagement de l'entrée de la ville route de Blainville. Cet investissement est la première phase d'un projet plus global de réaménagement de la RD1 jusqu'au centre-ville et la zone de loisirs du Saulcy. Il est l'aboutissement d'une réflexion engagée dès 2019.



Olivier Villaume - Adjoint à l'Urbanisme

« Nous avons rencontré les riverains en amont du projet et avons décidé :

- Création de places de stationnement sécurisées permettant de restituer le trottoir aux piétons ;
- Réduction de la largeur de voirie de 7.5 à 6m et pose de deux plateformes surélevées ;
- Création d'une voie douce dédiée aux usages de mobilité douce
- Création d'aménagements naturels (arbres, arbustes et plantes en essences locales) à la fois sur les stationnements et la voie douce permettant de réduire le champ visuel donc la vitesse des véhicules tout en créant une continuité écologique le long de la RD1. »

Les objectifs du projet : Sécurité et Ecologie

Sécurité : Cette portion de route très fréquentée est très accidentogène en raison de la vitesse excessive constatée d'un grand nombre d'automobilistes. Il s'agit de sécuriser à la fois, les riverains en réduisant les dégâts sur les véhicules, les piétons visiteurs et sportifs et les automobilistes eux-mêmes en réduisant la vitesse.

Ecologie : Créer une voie douce le long de la RD1 vise à relier à terme les espaces de loisirs et de visite de l'ENS et du chemin rural de Barbonville au centre-ville, à la zone de loisirs du Saulcy et à Blainville sur l'eau.

1. La Sécurité – Extrait du rapport de Gendarmerie

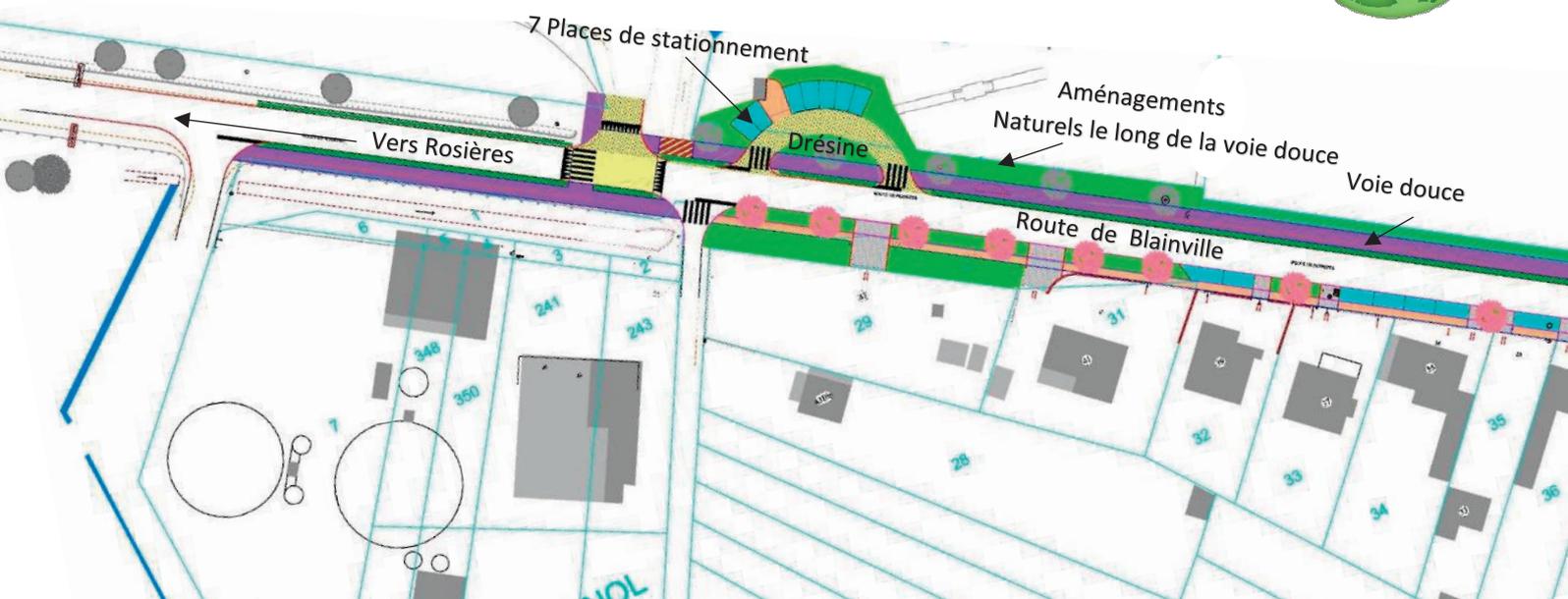
« Plus de 5500 véhicules par jours empruntent cette route

- 9 accidents matériels ont été enregistrés en 2019-2020
- 7 accidents corporels sur la période 2015-2020
- 60% des contrevenants dépassaient la vitesse autorisée en entrée de ville de plus de 15km/h. »

2. L'Ecologie - Hervé Python - Adjoint à l'Environnement

« Ce Projet traduit l'engagement de la commune en faveur d'une gestion écologique des espaces publics.

Le prix « Commune Verte » du CAUE 54, le label « Ville et villages fleuries » et le label « Ville Nature » de la Région Grand Est ne sont pas que de beaux labels sur le panneau d'entrée de ville ! ça se traduit par des actes ! »



Vie pratique



Pêche

Ouverture de la pêche à la truite
Samedi 24 avril 2021

Les cartes de pêches sont disponibles en mairie :

- Pour les habitants de Damelevières & Blainville : 18 €
- Pour les personnes des alentours : 40 €
- Une carte à la journée est également proposée au prix de 7 €



Le Tri Sélectif

Les sacs de tri sont à retirer au sein de la CC3M

56 avenue Pierre Semard 54360 BLAINVILLE-SUR L'EAU ☎ 03 83 71 43 62

Pour lutter contre les dépôts sauvages, les sacs de tri distribués seront prochainement numérotés.

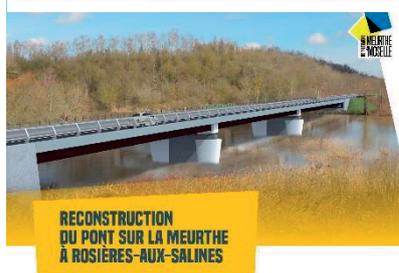
Plus d'infos sur www.damelevieres.fr rubrique Vie Municipale / Communauté de communes Meurthe Mortagne Moselle



⚠ DÉVIATION

Coupure de la circulation sur le pont de Rosières-aux-Salines

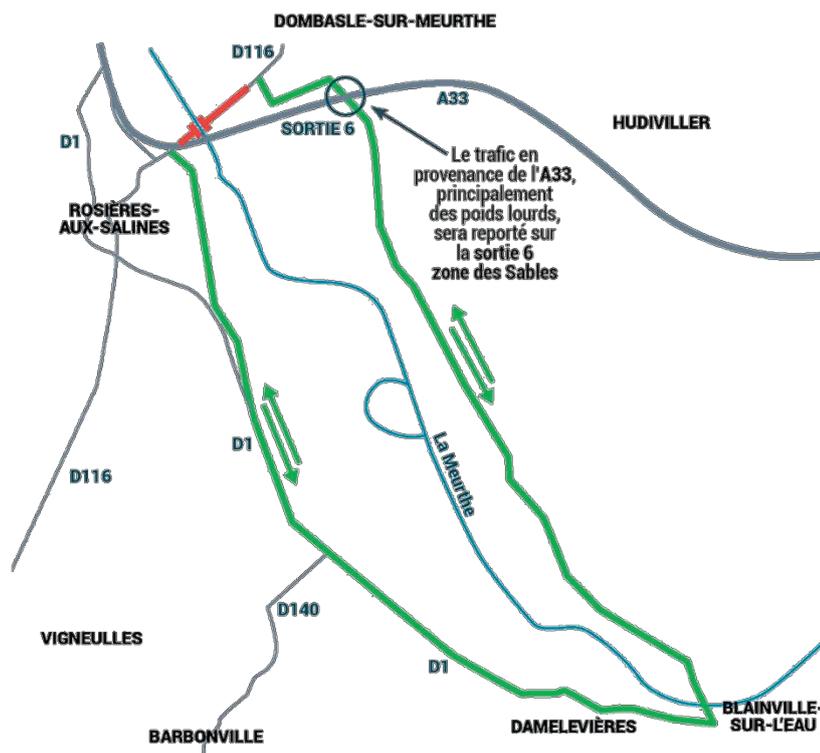
prévue à partir du lundi 3 mai jusqu'à fin 2021



RECONSTRUCTION DU PONT SUR LA MEURTHE À ROSIÈRES-AUX-SALINES

Dans le cadre de la politique d'entretien du patrimoine ouvrages d'art, le Département de Meurthe-et-Moselle a retenu au titre du

« Programme ponts sensibles », la reconstruction de l'ouvrage de la RD116 franchissant la Meurthe entre Dombasle-sur-Meurthe et Rosières-aux-Salines. L'ouvrage actuel date de 1941 et arrive en fin de vie. Le nouvel ouvrage sera plus confortable et sécurisé avec une chaussée de 6,50 mètres et une voie de 2,70 mètres réservée aux modes doux.



Expression des conseillers minoritaires

Mesdames, Messieurs,

Le printemps est arrivé et nous devons envisager l'avenir avec davantage d'optimisme même si la situation sanitaire est encore contraignante pour nos activités sociales, sportives ou culturelles. Les nouveaux projets municipaux tardent à se mettre en œuvre mais nous nous félicitons de l'achèvement de la rénovation de la salle des fêtes qui pourra bientôt accueillir de nouveaux événements. Un des projets soutenu par notre équipe aux élections municipales est acté. la création d'une voie douce, route de Blainville, réduira la vitesse à l'entrée de la commune et sécurisera la circulation des piétons et des vélos. Le funérarium auquel nous nous sommes opposés est dorénavant ouvert. Les conventions avec d'autres communes proposées par notre maire sont restées sans suite... Ce funérarium qui nous a été présenté comme étant d'intérêt territorial ne connaît pas la fréquentation escomptée. Nous serons attentifs à son bon fonctionnement. Armelle GARILLON, Olivier DARGENT



Enfance & Jeunesse

Les vacances de printemps au Foyer des Jeunes vont être sportives !

Au Programme : Mario & Aventure

Olympiade en réel et virtuel, tu pourras aussi te projeter dans un monde médiéval en participant à des jeux de rôle, sortie VTT, sports, ateliers cuisine,

Des énigmes à résoudre sont également prévues... Bref tu ne peux pas t'ennuyer au foyer !

Une demi-après midi de débat et d'échange sur la sensibilisation de l'égalité Homme/Femme avec l'intervention du CIDFF de Lunéville

Uniquement sur inscription ! Limité à 20 places

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1^{er} Avril 2021



© F. Boffy

Contre la fermeture de classe à l'école Victor Hugo

L'inspection académique de Meurthe et Moselle a décidé la fermeture d'une classe à l'école élémentaire de Victor HUGO lors de la prochaine rentrée scolaire 2021-2022.

Au conseil du 16 février, le conseil municipal **s'est opposé fermement à cette décision, et s'est associé au mouvement des parents d'élèves et a demandé un moratoire sur toutes les fermetures de classes.**

Motion consultable sur : www.damelevieres.fr Rubrique Vie Municipale / Conseil Municipal / Motion



ALERTE RECRUTEMENT 2021



Nous recherchons des animateurs BAFA pour l'accueil de loisirs
Les P'tits Loups pour la période printemps et été 2021.

TES MISSIONS :



- Etre dynamique et motivé(e) à 100%.
- Travailler en équipe.
- Encadrer avec sécurité, bienveillance et respect.
- Gérer la vie quotidienne.
- Partager des animations inoubliables.
- Etre force de propositions d'animations de qualités.



PUBLIC :

Enfants de 4 à 10 ans.

QUAND ?



- Vacances de printemps du 26 avril au 7 mai 2021.
- Du 12 juillet au 30 juillet 2021.
- Du 2 août au 27 août 2021.

Si tu es intéressé(e) et motivé(e), nous t'invitons à envoyer CV
+ lettre de motivation à l'adresse suivante :

adeline.lehmann@damelevieres.fr

Nos Commerces ...et professionnels

Bienvenue !

L'Épicerie a reçu le « Trophée de l'encouragement » du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

L'épicerie Ô fil du VRAC – zéro déchet est ouverte depuis le 23 janvier. Mme POUYE vous accueille dans un espace de vente rénové, dédié au vrac avec des aliments secs et autres produits locaux.

☎ 06 50 41 62 23 ✉ ofilduvrac@gmail.com  ofilduvrac - 25 Rue Maréchal Leclerc à Blainville-sur-l'Eau

Nancy Informatique

Monsieur Philippe Georges
à ouvert son magasin d'informatique
(réparation, dépannage, formation ...)

☎ 06 44 82 81 38 –  Nancy informatique
1 rue mal de Lattre de Tassigny



Séverine CLOQUET,

diététicienne-nutritionniste,
a rejoint l'équipe de la maison médicale.
Les consultations ont lieu sur rendez-vous.
☎ 06 69 98 76 85. Maison médicale :
15 route de Dombasle à Damelevières

Monsieur OLRY

a créé son entreprise dans les travaux public
(terrassment, démolition, assainissement,
et aménagement extérieur divers) pour les
particuliers et les entreprises.

☎ 06 42 17 79 25 –  OLRY-TP
29 bis rue de la gare à Damelevières

La GRANGE Motor's

vous présente son garage atelier solidaire et
collaboratif auto/moto. Vous souhaitez faire
vos réparations vous-même, la Grange
Motor's vous propose l'emplacement, les
outils, le matériel, les pièces et les conseils.

✉ lagramme.motors@outlook.fr -  LaGrangeMotors
2 C rue de Gerbeviller à Blainville-sur-l'Eau

OLRY.TP





Le 15 Avril 2021 à 18h00

Venez échanger avec le Maire et ses adjoints
sur le budget
et les politiques municipales
Via Facebook live !



VILLE DE
DAMELEVIÈRES
de quoi s'y plaire !

Chasse aux œufs

En Famille

GRATUIT
Samedi 3 Avril - 9h / 13h
Zone de loisirs à Damelevières

*Sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires.

Pour les enfants habitant ou scolarisés à Damelevières
Sous la responsabilité des parents

Protocole Sanitaire :

Masque OBLIGATOIRE dès 6 ans
Chasse en plein air sur zone de 5 hectares



+ infos sur damelevieres.fr

Marché Fermier à Damelevières

Les vendredis
9 & 23 Avril 2021

de 16h à 19h00
Place du Marché
(Rue Mal de Latre de Tassigny)

*Sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires.

VILLE DE DAMELEVIÈRES
de quoi s'y plaire !

Course Cycliste Internationale classe 2.2

UCI EUROPE TOUR
UCI UNION CYCLISTE INTERNATIONALE

TOUR de la Mirabelle

depuis 2002

Du 27 au 30 Mai 2021

4 étapes / 529 km de courses

27 mai Prologue 3,6km (circuit intramuros) Tomblaine >> Tomblaine
28 mai 1ère étape 159km Pont-à-Mousson >> Lesménils
29 mai 2ème étape 177km Neufchâteau >> St Amarin
30 mai 3ème étape 189km Château de Lunéville >> Damelevières

Gratuit
Concerts
Structures gonflables pour les enfants
Animations de rues
Jeux & petite restauration

www.tourdelamirabelle.com

